

ÉDITO



Juillet 2006 : Le Parlement approuve l'adoption d'une nouvelle loi : un engagement national sur le Logement (la loi ENL), qui fixe un certain nombre de quotas de logements à construire et marque un nouveau départ pour le secteur du logement social. Versailles Habitat fortement sollicité, a favorablement répondu en s'engageant lui aussi à construire 150 logements par an d'ici 2008.

Malheureusement, vous l'avez peut-être appris par le biais de nos journaux et magazines locaux, le Plan Local de l'Urbanisme (adopté en juillet 2004 en Conseil Municipal, annulé en juillet dernier, de nouveau soumis au vote en conseil municipal le 8 septembre) a retardé de nombreux projets prévus pour cette fin d'année. Les équipes de VH néanmoins agissent de sorte d'avancer, car elles savent, ne serait-ce qu'au vu du nombre de dossiers de demandes de logements qui leur parviennent, combien il est important de développer l'offre de logements.

C'est pourquoi les habitants qui disposent déjà de logements au sein du parc immobilier de Versailles Habitat doivent savoir qu'ils ont la possibilité au travers de leurs représentants au conseil d'administration de l'Office de participer aux décisions concernant l'évolution du patrimoine, son entretien, les nouvelles constructions et les nouvelles acquisitions à rénover.

Comme tous les bailleurs sociaux, l'Office prépare le scrutin permettant de renouveler la représentation des locataires, celui-ci aura lieu durant la première quinzaine du mois de décembre. Ce numéro du Résident se propose de vous éclairer sur la nécessité de participer à cette élection indispensable au bon fonctionnement d'un Office ; le moyen du vote par correspondance ayant été retenu, nous vous expliquons la marche à suivre, ... à suivre textuellement pour ne pas voir son vote annulé pour défaut de procédure.

Bonne rentrée et bon vote !

Monique Lehuard
Président de Versailles Habitat

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Le supermarché du Pont du Rutoir en travaux avant réouverture

Bonne nouvelle : le supermarché du centre commercial Louis Blériot, fermé depuis 2 ans, ouvrira à nouveau en fin d'année, après des travaux d'agrandissement !

Une extension de sa surface est entreprise sur l'espace du patio et du passage traversant intérieur. Sur le patio, l'auvent existant sera prolongé par une toiture. Les plantations du côté du supermarché seront enlevées, et un réaménagement du patio sera prévu avec de nouvelles plantations.

Par ailleurs, une réorganisation de la place prévoit d'augmenter le nombre de places de stationnement, avec deux abris pour caddies.

Voici de quoi réjouir les habitants du quartier qui n'auront plus à prendre leur voiture pour faire leurs courses ! ■

Cabinet Euvé Blisson et St Gealme



■ perspective vue du parking

■ perspective vue du patio

Sommaire

- Édito
- Le supermarché du Pont du Rutoir en travaux avant réouverture 1
- Les derniers travaux réalisés
- Les nouveaux chantiers de VH
- Renouvellement des représentants des locataires au CA 2
- Les modalités du scrutin par correspondance de Versailles Habitat 3
- Un grand projet pour 2008 : Champ Royal
- Enquête sur les ressources : dernière limite !
- Le Muppets Club recrute 4

LES DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS

Résidence Moser :



La première tranche des travaux de réhabilitation de la résidence devrait se finir vers le 15 novembre : nouveaux halls d'entrée, façades rénovées, interphones... une modernisation complète. La seconde tranche de travaux est en cours de démarrage.



Cab. Horwitz

Résidence Edmé Frémy :

6 nouveaux logements ont été réalisés dans les anciens bureaux de France Telecom, au n°11, rue Edmé Frémy, qui seront livrés au 1^{er} novembre 2006.



Cab. Lequemant

LES NOUVEAUX CHANTIERS DE VH

Institut Supérieur de Formation des Infirmières :

Au n°18 du boulevard St Antoine, 36 logements pour élèves infirmières vont être réorganisés en studios ; la livraison des studios est envisagée pour juin 2007.



Cab. Louas et Mulot

Maison de la Petite Enfance à Bièvres :

3 logements seront construits, attenant à la Crèche, dont la livraison est prévue pour le 1^{er} trimestre 2007.



Maître d'œuvre : Catherine Fermand

Décembre 2006 :

Renouvellement des représentants des locataires au Conseil d'Administration de Versailles Habitat

A la fin de cette année, vous, locataires, êtes conviés à élire vos représentants au Conseil d'Administration de l'Office.

La dernière élection a eu lieu il y a quatre ans. Le vote, pour la première fois à Versailles Habitat, se fera par correspondance. **Vous disposerez de quelques jours entre le 30 novembre et le 11 décembre pour nous renvoyer votre vote.** Le dépouillement aura lieu le mercredi 13 décembre 2006.



Pourquoi voter ?

Ce vote qui a lieu par correspondance est très important : en conseil d'administration, vos représentants participent à des décisions qui concernent votre vie de tous les jours, et ce, pendant 4 ans.



En effet, au nombre de trois, ils prennent part, comme les dix-huit autres administrateurs, à la définition des orientations de l'Office. Ils appartiennent aussi aux commissions d'attribution des logements, commissions de travaux, et commissions d'appels d'offres. Comme ils sont vos porte-paroles, ils défendent vos intérêts et peuvent faire des propositions pour améliorer votre cadre de vie.

Un administrateur, c'est important

- ❖ Il vote le budget chaque année.
- ❖ Il se positionne sur les évolutions de loyers.
- ❖ Il donne son avis sur les projets de construction, les projets de travaux dans les immeubles, les réhabilitations.
- ❖ Il participe aux attributions de logements.
- ❖ Il siège dans les commissions spécialisées (travaux, appels d'offres...). ■

Les modalités du scrutin par correspondance de Versailles Habitat



Qui vote ?

- ✍ La personne physique qui a signé un contrat de location pour un logement au moins 6 semaines avant la date de l'élection (au 31 octobre 2006), et qui au moment de l'élection a toujours la qualité de locataire.
- ✍ Le sous-locataire d'une association.
- ✍ L'occupant dont le titre de location a été résilié mais qui est sans dette à l'égard de l'OPAC 6 semaines avant la date de l'élection.

Qui peut être candidat à l'élection ?

- ✍ Tout locataire âgé de 18 ans au moins, et qui peut produire soit une quittance de loyer du mois précédent son acte de candidature, soit la décision de justice lui accordant des délais de paiement.
- ✍ Les candidats figurent sur une liste composée de 6 locataires, appartenant à une association attachée au domaine du logement.

Comment voter par correspondance ?

- ✍ **un matériel électoral vous est adressé chez vous le 30 novembre au plus tard.** Il comprend :
 - ❖ les professions de foi des listes candidates
 - ❖ les bulletins de vote
 - ❖ une petite enveloppe de couleur, destinée au vote, dans laquelle vous glisserez le bulletin de votre choix. 
 - ❖ une enveloppe T (envoi gratuit), pré-imprimée à l'adresse de la boîte postale ouverte par Versailles Habitat spécialement pour cette élection. 
- ✍ **le vote se déroule uniquement par correspondance :**
 - ❖ vous choisissez la liste que vous voulez voir élue, sans raturer ni panacher des noms : vous votez pour une liste complète.
 - ❖ Vous pouvez envoyer votre vote dès réception du matériel électoral.
 - ❖ Vous insérez la liste de votre choix dans la petite enveloppe de couleur que vous fermez.
 - ❖ Vous glissez cette petite enveloppe dans l'enveloppe T pré-affranchie et vous la cachez.
 - ❖ Vous **postez** cette enveloppe T avant le 11 décembre 2006 au soir.

Surtout ne déposez pas votre enveloppe au siège de Versailles Habitat !

Comment connaître les résultats ?

- ✍ La Poste centralise les enveloppes T jusqu'au jour du scrutin.
- ✍ Les enveloppes seront retirées à La Poste le 13 décembre 2006 au matin.
- ✍ Le dépouillement sera effectué immédiatement au siège de Versailles Habitat.
- ✍ Les résultats seront rendus publics le jour même, et figureront dans le prochain "Résident". ■

UN GRAND PROJET POUR 2008 : CHAMP ROYAL

C'est au 53, rue Champ Lagarde, dans l'immeuble actuellement occupé au rez-de-chaussée par une agence de La Poste, que Versailles Habitat travaille, en partenariat avec la Société PERL, Maître d'ouvrage, pour créer 58 logements soit 4 300m² et rénover l'actuelle agence de La Poste.

- Le projet futur, dénommé «Résidence Champ Royal» comportera 3 bâtiments : le bâtiment central correspondant aux anciens bureaux transformés en logements, élevé de six étages sur rez-de-chaussée et un niveau de sous-sol, et deux bâtiments latéraux, à construire, élevés respectivement de trois et quatre étages.
- Un bureau de poste provisoire est installé à partir du 1^{er} octobre à côté du bâtiment pour permettre l'installation du chantier.

La livraison des logements est prévue pour juillet 2008.

Une démarche similaire avec la Société PERL à Jouy-en-Josas

Versailles Habitat réalise 7 logements PLS place de l'Eglise dont la 1^{ère} pierre a été posée le 31 mai dernier en présence de Monsieur le Président du Conseil Général et de Mme Le SAINT, Maire de Jouy-en-Josas. ■



Cabinet Ithaque

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES : DERNIÈRE LIMITE !

Comme chaque année, l'Office doit déterminer les niveaux de ressources de ses locataires : l'enquête, commencée en septembre, nécessite que vous remettiez les copies de documents demandés **avant le 30 octobre 2006**. Il vous suffit de remettre ces documents sous enveloppe à votre gardien ou à l'Accueil de Versailles Habitat. **Attention ! ce délai est à respecter** sous peine de voir appliquer un supplément de loyer maximum, majoré d'une indemnité pour frais de dossier.

Pour tout renseignement, contactez la direction de la Gestion Locative au **01.30.84.09.00**. ■



■ L'équipe Vétérans du Muppets

De nombreux locataires ou ex-locataires de VH, amateurs de foot-ball, jouent dans ce club en championnat et en PH (équipe des 18-35 ans). Pourquoi pas vous ?

Contre une cotisation annuelle peu importante de 100 €, vous pouvez jouer toute une année : le dimanche matin au stade de Sans Souci pour les Vétérans (à partir de 35 ans) et le samedi après-midi au stade de Porchefontaine pour les 18-35 ans. Les Vétérans sont classés en deuxième division et les plus jeunes en PH, milieu de tableau.

Ce club convivial et sympathique créé en 1979 par des locataires de la résidence Bernard de Jussieu, rassemble aujourd'hui des habitants des résidences alentours : Richard Mique, Bois des Célestins, Petits Bois, Hameau St Nicolas, Bernard de Jussieu, Sans Souci... et même ceux qui ne sont plus locataires de Versailles Habitat et qui sont partis vivre plus loin reviennent jouer avec leurs anciens voisins !

Ce serait bien que les jeunes participent aussi !

Coordonnées : **Muppets Club – 01.34.60.66.97 – muppets78@free.fr**. ■

Directeur de la Publication :
Monique LEHUARD

Rédacteur en Chef : Isabelle GUILLANEUF

Impression : STARDOC IMPRESSION

Crédit Photo : VERSAILLES HABITAT

VOUS SOUHAITEZ VOUS EXPRIMER ?

■ N'hésitez pas à contacter :

Isabelle GUILLANEUF au 01.30.84.09.00 (Service Communication)